

Nombre de conseillers élus : 60

Conseillers en fonction : 60

Conseillers présents : 31

Vote par procuration : 12

République Française  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de Haguenau-Wissembourg

# PETR DE LA BANDE RHENANE NORD

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 22 FEVRIER 2024 A 18H30

Délibération n°2023-021 : Décisions prises par le Bureau

Sous la Présidence de M. Denis HOMMEL, Président

**Membres titulaires présents :**

BOEHLER Philippe, BUBEL Rémy, CLAUSS Danièle, COUSANDIER Daniel, DEGOURSY Michel, GABRIEL Hélène, GAST René, GEORG Michel, HAENNEL Jean-Paul, HENTSCH Bernard, HOERTH Céline, HOFFMANN Hubert, HOMMEL Denis, HUSSON Christiane, KELLER Jacky, JOERGER Alain, KAISER Rosita, KLEIN Michel, KRILOFF Sébastien, LAAS Francis, LICHTBLAU Monique, LORENTZ Michel, POUILLARD Sylvie MEYER Agnès, RIEDINGER Raymond, RIEGER Elisabeth, SCHAEFFER Serge, SCHEYDECKER Camille, SITTER Jean-Louis, STOLTZ Pascal, STUMPF René

**Mesdames, Messieurs :**

**Membres excusés donnant pouvoir :**

AMBOS Danièle, BEURIOT Nadine, DRION Denis, EICHWALD Anne, FRITZ André, HELFFRICH Gérard, HOMMEL Martine, JULIEN Marie Anne, KLÖPPER Bénédicte, RUCK Sandra, SCHMALTZ Isabelle, WEIGEL Eric

**Mesdames, Messieurs :**

**Membres excusés :**

ANTONI Marc, BALL Jean-Luc, CRIQUI Anne, FLEITH Rachel, GIRAUD Philippe, HECK Mylène, HEYD Frédéric, HIRSCH Cinthya JOERGER Fabien, KIEFER Geneviève, KLEIN Christophe, KRAEMER Bruno, PETRAZOLLER Richard, STOLTZ Jean-Luc, STURM Claude TIMMEL Yannick, WEIGEL Jacques

**Mesdames, Messieurs :**

**Assistent en outre :**

DGFIP : Sébastien DURST

DNA : Amélie RIGO et Albert MATHERN

AID Observatoire : Nicolas STACHNICK - Atelier des Territoires : Claude MAURY - VE2A : Mathilde LONCLE et Amélie MEGEVAND

CC Pays Rhénan : Vincent NACIVET

PETR : Sylvie GREGORUTTI et Fabienne BIENFAIT

**DELIBERATION N° 2024-021**  
**DELEGATIONS AU BUREAU - DECISIONS PRISES PAR LE BUREAU**

Aux termes de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, « lors de chaque réunion de l'organe délibérant, le président rend compte des travaux du Bureau et des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant ».

Le Président fait part des décisions prises par le Bureau entre le 12 avril 2023 et le 15 février 2024 en termes de compatibilité au SCoT de la Bande Rhénane Nord par avis émis aux dossiers suivants :

- Permis de construire de la société GECO spécialiste du traitement de l'air, pour la construction d'un nouveau siège d'entreprise en ZAE de Drusenheim-Herrlisheim ; avis favorable
- Permis d'aménager pour la création d'un lotissement « Secteur Nachtweid » à Herrlisheim ; avis favorable
- Permis d'aménager pour la création d'un lotissement "Jean d'Arc" à Drusenheim ; avis favorable
- Permis d'aménager pour l'extension du camping, rue des peupliers à Seltz ; avis favorable
- Permis d'aménager pour la création d'un lotissement Route du Rhin à Gamsheim ; avis favorable
- Schéma régional des carrières ; avis favorable avec observations

Au schéma régional de cohérence écologique, dans le cadre d'une consultation sur les réservoirs de biodiversité, le Bureau s'est étonné sur les modalités de consultation et sur la proposition cartographique non pédagogique. Il s'est opposé aux cartographies proposées.

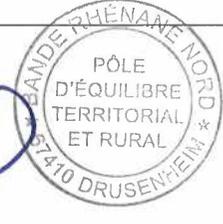
En outre, le bureau a donné un avis favorable pour la mise en place d'une mission de conseil en énergie pour les bâtiments communaux ; ceci est envisagé avec une association qui exerce cette mission et qui a également le soutien au travers de subventions.

**VU** la délibération N°9 du 9 septembre 2020 portant délégations d'attributions du Comité syndical au Bureau en application de l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales

Décision

Le Comité syndical, à l'unanimité,

- **PREND ACTE** des décisions prises par délégation par le Bureau entre le 12 avril 2023 et le 15 février 2024.

<p>Le Secrétaire de séance</p> <p>Serge SCHAEFFER </p>	<p>Le Président</p> <p>Denis HOMMEL </p> 
---	--